

Association of MBAs



L'[Association of MBAs](#), acronyme [AMBA](#), est un organisme britannique qui accrédite des programmes de formation MBA. Aujourd'hui, plus de 200 Business Schools dans 80 pays possèdent ce label. Ce dernier est attribué à une formation en particulier et non à l'établissement qui la dispense, pour une durée de 5 ans en général.

Pour prétendre au label AMBA, le programme MBA concerné doit répondre à un objectif de professionnalisation. L'adéquation du programme avec les besoins des entreprises fait partie des critères essentiels. Elle est notamment évaluée au travers d'entretiens avec des employeurs.

Parmi les autres critères d'attribution : l'équilibre entre pratique et théorie, l'approche pédagogique transculturelle et la compétence de l'école ou de l'université à former des managers à l'échelle internationale.

Le label AMBA garantit le sérieux d'une formation et son lien avec le monde professionnel.

Conférence des grandes écoles



La [Conférence des grandes écoles](#), acronyme [CGE](#), est une association loi 1901 de grandes écoles d'ingénieurs, de management et de haut enseignement (multiple ou spécifique), toutes reconnues par l'État, délivrant un diplôme national sanctionnant au moins cinq années d'études après le baccalauréat et conférant le grade de master. Elle compte aussi parmi ses membres des entreprises, des associations d'anciens élèves et des organismes.

La CGE accrédite des formations (mastères spécialisés pour le Cnam), et apporte son label de qualité pour garantir l'adéquation des programmes avec les attentes du marché du travail et promouvoir, tant en France qu'à l'étranger, le développement et le rayonnement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dans un objectif d'excellence, en liaison avec les pouvoirs publics, les acteurs de l'économie et la société.

L'admission à la CGE se fait sur des critères exigeants portant sur la structure, les modalités de recrutement, les approches pédagogiques et l'accompagnement des étudiants dans les établissements.

Répertoire national des certifications professionnelles



Le Répertoire national des certifications professionnelles, acronyme RNCP, a été créé en janvier 2002.

Le RNCP a pour objet de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment mise à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle, ainsi que sur les certificats de qualification figurant sur les listes établies par les commissions paritaires nationales de l'emploi des branches professionnelles.

Le RNCP contribue par ailleurs à faciliter l'accès à l'emploi, la gestion des ressources humaines et la mobilité professionnelle.

Les certifications enregistrées dans le répertoire sont reconnues sur l'ensemble du territoire national. Elles sont classées par domaine d'activité et par niveau.

Classement SMBG



Le classement SMBG des meilleurs Masters, MS et MBA (et formations spécialisées bac+5/bac+6) existe depuis 2002. Il classe 10 à 20 formations par spécialité : développement durable, GRH, marketing, communication, MBA, management de projet, assurance, organisation, etc.

Ce classement, qui permet une certaine visibilité dans les domaines cités, doit cependant être interprété de manière relative. En effet, une institution est mieux classée que ses concurrentes dès lors qu'elle communique (achat d'espace publicitaire) dans les pages du guide papier ou sur le site web du SMBG.

Néanmoins, le classement SMBG est devenu quasiment incontournable au cours des dernières années.

<https://strategies.cnam.fr/partenariats/accreditations-884316.kjsp?RH=3758259628770482>